

moins qu'ils sont inquiets. Il y a de bonnes raisons d'être inquiet, non seulement vis-à-vis des investissements étrangers, mais également vis-à-vis du genre et du degré de ces investissements au Canada. De même, il y a de grandes différences d'opinions dans les diverses régions du Canada. J'ai eu l'occasion, récemment, de m'entretenir de cette question lors de réunions dans diverses parties du Canada. Les gens de l'Ouest, des provinces de l'Atlantique, et, d'après ce que disent mes collègues, du Québec, disent qu'ils veulent utiliser des capitaux étrangers. Ils disent qu'ils ne veulent pas que l'Ontario, et Toronto en particulier, soit la seule à bénéficier de capitaux étrangers. Ils estiment qu'ils pourraient être ainsi victimes d'injustices. A mon avis, c'est là une opinion injustifiée de la manière dont agissent les gens en Ontario, mais c'est néanmoins ce que pensent les habitants de certaines régions du Canada.

• (1720)

Si le gouvernement disait: vous ne pouvez faire ceci, vous ne pouvez faire cela, ou encore, nous allons restreindre l'entrée des capitaux étrangers, ce ne serait pas sage, et d'ailleurs en ce faisant il ne répondrait vraisemblablement pas aux vœux de la forte majorité des Canadiens. En outre, cela pourrait gravement endommager notre économie. Mais j'estime que le gouvernement devrait adopter une attitude positive plutôt que négative. Il devrait encourager les Canadiens à graduellement prendre en mains leurs industries. Je sais que de racheter le Canada coûtera cher, et qu'il est impossible de le faire d'un seul coup. Mais cela peut se faire progressivement. Prévoir des encouragements fiscaux pour encourager les Canadiens à acheter des valeurs canadiennes est manifestement la tactique indiquée. Au début, pareille initiative devrait être restreinte à l'achat des actions dites ordinaires. Ce sont elles qui représentent le plus souvent la propriété et le droit de regard. Il se peut qu'à l'avenir les obligations et les actions privilégiées, valeurs les plus prestigieuses, soient importantes, mais, à mon avis, il faudrait commencer par encourager les Canadiens à acheter des actions ordinaires.

Il est évident que, à l'heure actuelle, lorsque les Canadiens ont l'occasion d'investir de l'argent, ils ne l'investissent pas toujours au Canada. Nos valeurs soutiennent la concurrence des autres valeurs. Je crois que, par habitant, les Canadiens investissent deux ou trois fois plus dans des actions ordinaires américaines que les Américains dans des actions ordinaires canadiennes. Nous entendons beaucoup parler des investissements américains au Canada, mais le fait est que, par habitant, les Canadiens investissent deux ou trois fois plus dans les actions américaines que les Américains dans les nôtres. On dit parfois que les Canadiens n'aiment pas prendre des risques, qu'ils recherchent les placement sûrs. Je ne le crois pas. Ma propre expérience me porterait à dire que les Canadiens sont prêts à prendre des risques pourvu que cela rapporte.

Il est difficile de donner des chiffres surtout lorsque l'on compare, pour ainsi dire, des pommes avec des oranges, des choses qui ne se comparent vraiment pas, sauf du point de vue de la grosseur. Mais j'ai ici des chiffres de la Bourse de Toronto. Ils indiquent qu'en 1971 certaines actions prestigieuses, ou très sûres ont rapporté un bénéfice de quelque 3.2 p. 100. J'ai aussi certaines statistiques américaines pour la même année; elles proviennent du Moodie's Stock Survey. Elles ne nous donnent pas les moyennes générales mais le rendement moyen s'établissait à 4.4 p. 100 pour les chemins de fer, à 5.7 p. 100 pour

les services d'utilité publique, à 4.14 p. 100 pour les banques et à 3.25 p. 100 pour les sociétés d'assurance. Ces chiffres n'indiquent qu'une tendance. Il est clair que le taux d'intérêt sur les actions ordinaires, ou du moins sur plusieurs actions ordinaires du genre prestigieux aux États-Unis dépasse celui d'actions ordinaires comparables au Canada.

Il en va de même du taux d'augmentation. Il y a toujours des exceptions—les statistiques peuvent être très trompeuses—mais il demeure que le taux d'augmentation de la plupart des actions ordinaires aux États-Unis dépasse celui de valeurs comparables au pays. Je suppose que les gens devraient agir par patriotisme, mais ils ne le font pas toujours. Actuellement, tous les Canadiens qui songent à investir des fonds dans des actions ordinaires au Canada ont à faire face à un désavantage. Le gouvernement, à mon avis, devrait intervenir et ce, de toute évidence, par le truchement de la loi de l'impôt sur le revenu. On a donné à entendre que les dividendes du Canadien qui investit son argent dans des valeurs ou des actions ordinaires pourraient être imposés à un taux plus faible. Ou, envisagé sous l'aspect de la croissance, peut-être le taux de l'impôt sur les gains de capital pourrait-il être modifié dans le cas des personnes qui ont détenu de valeurs, disons, pendant au moins deux ans. Toute augmentation de ce genre des valeurs canadiennes pourrait être imposée à un taux inférieur à celui qui s'applique aux actions américaines et étrangères. Cette disposition, a-t-on fait remarquer, serait d'application difficile. Toutefois, les difficultés d'application sont impertinentes à l'âge de l'ordinateur et, en tous cas, ce que je propose est un jeu d'enfant en comparaison de ce que le gouvernement tente de faire avec son nouveau programme des allocations familiales.

Les députés pourraient considérer que mes propositions sont teintées d'anti-américanisme. Il n'en est rien. Nous ne travaillons pas contre l'Amérique mais pour le Canada. Nous voulons, pour encourager les Canadiens à acquérir la propriété et le contrôle des industries canadiennes, rendre cela nettement avantageux pour eux. D'aucuns ont suggéré d'encourager les employés à acheter davantage les actions ordinaires des sociétés où ils travaillent.

L'idée est bonne dans certains cas. Elle a, paraît-il, bien réussi pour la Eastman Kodak Company ainsi que pour certaines sociétés canadiennes. Mais cette formule convient mieux aux sociétés dans lesquelles les employés ont tendance à faire carrière, et elle pourrait être moins adaptée à celles dont le roulement d'effectifs est rapide—où les employés sont peu intéressés personnellement à l'avenir de l'entreprise où ils travaillent.

• (1730)

Lorsque les gens ont tendance à demeurer dans l'industrie avec l'espoir d'obtenir de l'avancement, il faudrait les intéresser à la propriété de l'entreprise. Cela fait, en quelque sorte, partie de ma thèse principale. Il faudrait faire quelque chose pour encourager les Canadiens à prendre part à la propriété de nos entreprises industrielles. Le ministre peut apparemment disposer de plus d'argent qu'il n'avait prévu. Il a annoncé certaines réductions d'impôt, de l'ordre de 500 millions de dollars, dont 380 millions approximativement iront aux pensionnés. Il aurait dû faire quelque chose, me semble-t-il, pour encourager les Canadiens à soutenir les valeurs en voie d'expansion.